



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHHA, Christine Roisin, *Conseillers*.

**Séance du 17.09.19**

---

**#Objet : Location-vidange de containers pour une durée de 2 ans (du 01/01/2020 au 31/12/2021) -  
Approbation des conditions et du mode de passation - Article : 875/124-06 - Montant : 370.000,00 euros  
TVAC Budgets : 2020-2021#**

---

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics, de certains marchés de travaux, de fournitures et de services et de concessions et ses modifications ultérieures ;

Vu la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, notamment l'article 36 ;

Vu l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures ;

Vu l'arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Considérant le cahier des charges N° 2019-1112 relatif au marché "Location-vidange de containers pour une durée de 2 ans (du 01/01/2020 au 31/12/2021)" établi par le Service Bâtiments Publics ;

Considérant que ce marché est divisé en lots :

\* Lot 1 (Location-vidange de containers (déchets verts, boues, déchets de construction,...) pour une durée de 2 ans (du 01/01/2020 au 31/12/2021)), estimé à 304.958,67 euros HTVA ou 369.000,00 euros, TVAC ;

\* Lot 2 (Location-vidange- destruction de containers (archives) pour une durée de 2 ans (du 01/01/2020 au 31/12/2021)), estimé à 826,44 euros HTVA ou 1.000,00 euros, TVAC ;

Considérant que le montant global estimé de ce marché s'élève à 305.785,11 euros HTVA ou 370.000,00 euros, TVAC ;

Considérant que le lot 1 est conclu pour une durée de 24 mois ;

Considérant que le lot 2 est conclu pour une durée de 24 mois ;

Considérant qu'il est proposé de passer le marché par procédure ouverte ;

Considérant que cette estimation dépasse les seuils d'application de la publicité européenne ;

Considérant que le crédit permettant cette dépense est sollicité au budget ordinaire de l'exercice 2020, article 875/124-06 et au budget des exercices suivants, dans les limites des crédits disponibles ;

Sur proposition du Collège Echevinal ;

DECIDE

- 1er. D'approuver le cahier des charges N° 2019-1112 et le montant estimé du marché "Location-vidange de containers pour une durée de 2 ans (du 01/01/2020 au 31/12/2021)", établis par le Service Bâtiments Publics. Les conditions sont fixées comme prévu au cahier des charges et par les règles générales d'exécution des marchés publics. Le montant estimé s'élève à 305.785,11 euros HTVA ou 370.000,00 euros, TVAC.
2. De passer le marché par la procédure ouverte.
3. De soumettre le marché à la publicité européenne.
4. De compléter et d'envoyer l'avis de marché au niveau national et européen.
5. De transmettre cette délibération en double exemplaire à l'autorité de tutelle en vue de l'exercice de la tutelle générale.
6. De financer cette dépense par le crédit sollicité au budget ordinaire de l'exercice 2020, article 875/124-06 et au budget des exercices suivants, dans les limites des crédits disponibles.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 18 septembre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Benoît Thielemans